

RECYCLAGE DE FENETRES COLLECTE & TRAITEMENT

RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES DE COLLECTE ET CONDITIONNEMENT DES FENETRES EN FIN DE VIE EN VUE LEUR VALORISATION OPTIMALE.

VALORISATIONS POSSIBLES ET PRIVILEGIEES

Les fenêtres en fin de vie sont des systèmes composés d'éléments recyclables :

LES VITRAGES



Simple, double ou triple, trempé, feuilleté TOUJOURS recyclable



Après démantèlement, la majeure partie du vitrage peut être réintroduite sous forme de matière première de recyclage (calcin) dans la fabrication de verre plat pour le bâtiment.

LES PROFILES DES CADRES OUVRANTS ET DORMANTS





Profilés PVC et Métalliques



TOUJOURS recyclables

en matière première de recyclage destinée à la fabrication de nouveaux profilés de fenêtres.





Profilés en bois



TOUJOURS valorisables

- En matière première de recyclage destinée à la fabrication de panneaux à base de bois, de parquets, ou d'éléments de mobilier.
- En matière valorisable énergétiquement (combustible de substitution et charges pour cimenterie).

LES PIECES DE QUINCAILLERIE ET RENFORTS METALLIQUES





TOUJOURS recyclables en matière première de recyclage destinée à la fabrication de nouvelles pièces métalliques.

Le recyclage en matière première destinée à la fabrication de composants de fenêtres est la valorisation la plus vertueuse car cela permet :

- d'abaisser directement les impacts environnementaux des nouvelles menuiseries en réduisant les consommations d'énergie (utilisation d'une matière déjà transformée), et
- de limiter l'épuisement de ressources naturelles.

A défaut, ces matériaux peuvent être valorisés dans d'autres filières (autres applications verrières, autres produits PVC) et contribuer à abaisser leurs impacts environnementaux.

PRINCIPE DE COLLECTE SELECTIVE

Le recyclage des déchets du second œuvre n'est possible que s'ils ne sont pas mélangés!



Les menuiseries en fin de vie doivent être entreposées et transportées dans des **contenants dédiés** afin d'éviter la casse des vitrages et leur **contamination** par des substances incompatibles avec le cahier des charges des fours de verre plat (pour la palettisation, se reporter à la fiche technique « FT 66 Palettisation MFV »

Exemples de solutions de collecte et transport de menuiseries en fin de vie :



Benne dédiée aux fenêtres



Palettes à dosseret

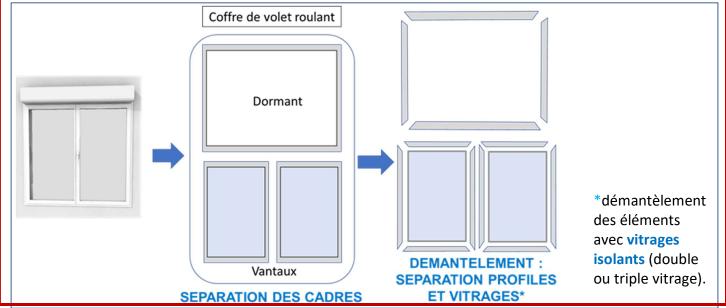


Chevalets

DEMANTELEMENT ET TRAITEMENT

Démantèlement

Le recyclage des fenêtres en fin de vie implique la dissociation de leurs composants, souvent réalisée par les professionnels du recyclage :



Traitement et valorisation

LES VITRAGES



Les vitrages isolants (doubles ou triples) doivent être orientés vers une unité de recyclage de vitrages qualifiée pour la préparation de calcin de verre plat.



Les éléments équipés de vitrages collés doivent être confiés entiers à une unité de recyclage de vitrages qualifiée pour la préparation de calcin de verre plat qui se chargera de séparer les parties vitrées des montants et traverses.

LES PROFILES DES CADRES OUVRANTS ET DORMANTS



Les **profilés recyclables** (PVC ou métalliques) doivent être orientés vers une **unité de recyclage dédiée** : préparateur de granulés de PVC recyclé destiné à la fabrication de composants de menuiseries, recycleur de métaux.

Les composants métalliques présents dans les profilés sont séparés (avant ou après broyage selon le procédé de démantèlement), puis recyclés.

Les éléments en bois provenant de menuiseries extérieures sont de classe B car traités lors de la fabrication des menuiseries, puis au cours de leur vie en œuvre. Ils sont valorisés en fonction des exutoires possibles à proximité :





valorisation matière : usinage pour utilisation en éléments de parquet ou mobilier, broyage pour intégration dans des panneaux à base de bois.





valorisation énergétique : combustible de substitution et additif pour cimenterie (cendres).

Lorsqu'aucune valorisation n'est possible, les déchets ultimes partent en **enfouissement**. A ce jour, en moyenne, plus de 90% du poids d'une menuiserie est recyclé ou valorisé à condition que cette dernière soit collectée intègre et non mélangée avec d'autres catégories de déchets de construction.



92038 PARIS LA DEFENSE CEDEX Tél. 01 47 17 69 37

Retrouvez-nous sur le site www.ufme.fr